



Ses membres, son livrable, sa méthodologie, ses priorités, son mode de fonctionnement...

La commission Benmoussa en 10 questions

Fraîchement nommé à la tête de la commission en charge de travailler sur le nouveau modèle de développement, Chakib Benmoussa a d'ores et déjà démarré un travail de balisage et de communication préliminaire. Objectif de cette première étape : expliquer davantage ce à quoi ressemblera le travail de la commission et le livrable attendu d'elle, en dévoiler quelques contours d'ordre opérationnel comme le profil des membres qui vont y siéger, leur nombre, la méthodologie de travail et la démarche qu'ils pourraient adopter. Bien des questions et d'autres que l'opinion publique se pose au sujet de cette commission qui se trouve investie d'une mission de haute importance dans la mesure où elle dessinera ni plus ni moins les contours du Maroc des décennies à venir. Confidences du président Benmoussa.

Saïd Benmansour
sbenmansour@aujourd'hui.ma

1 Qui va composer la commission ?

Les membres de la commission seront des experts et surtout des bénévoles qui continueront par ailleurs d'exercer leurs occupations habituelles.

Selon M. Benmoussa, « la commission sera plurielle et pluridisciplinaire car constituée de compétences et d'experts qui devront avoir la capacité d'aborder des thématiques de natures très diverses et variées ».

Leur nombre n'est pas encore précisé, mais ce qui est sûr, selon M. Benmoussa, c'est qu'on sera dans une configuration de taille intermédiaire avec des membres ni trop nombreux, pour permettre un fonctionnement fluide, ni trop réduits, au vu du large spectre de thématiques qui devront être abordées. Les membres seront nommés dans les quelques jours qui viennent sans plus de précision.

2 Où sera-t-elle basée ?

Sans grande surprise, la commission sera basée à Rabat. Elle élira domicile dans des bureaux situés à Hay Riad et qui étaient anciennement occupés par le Conseil supérieur de l'éducation avant que ce dernier ne déménage dans son nouveau siège.

3 Quand va-t-elle commencer à travailler ?

Dès l'annonce et la nomination des membres. Mais un premier travail de balisage, selon M. Benmoussa, a déjà démarré de manière implicite puisqu'il y a aujourd'hui déjà un volume de travaux, de rapports, études et diagnostics qui sont sur la table ainsi que des propositions émanant de diverses instances et organisations comme les partis, les

ONG. Les membres de la commission, une fois installés, auront pour première tâche d'abord de se pencher sur toute cette littérature existante.

4 Comment va-t-elle fonctionner ?

L'équipe d'experts constituant les membres de la commission sera appuyée et assistée par une petite structure d'accompagnement faite de permanents qui commence déjà à se mettre en place depuis quelques jours. « Il ne s'agira pas de créer une nouvelle administration », tient à préciser Chakib Benmoussa qui rappelle que, de toutes les manières, la commission a une durée de vie limitée dans le temps et qu'elle finira d'exister une fois son travail livré.

“

Il n'est pas attendu de la commission de livrer un rapport qui définisse un modèle au sens économétrique strict. Le livrable sera plutôt un référentiel avec des initiatives, des actions et des programmes concrets et réalisables.

5 Quand devra-t-elle rendre son rapport ?

La commission devra remettre son rapport final à la fin du mois de juin 2020. Ce qui laisse environ 7 mois à ses membres pour travailler et préparer leur livrable.

6 Comment procédera-t-elle dans l'élaboration du modèle ?

Il y a d'abord tout le volume de travaux, d'études, de rapports, de diagnostics qui sont déjà disponibles et que les membres devront dans un premier lieu regarder de près. Il y a également tous les travaux qui ont été confectionnés et remis par des instances telles que les partis politiques, les associations et autres qui constituent des contributions intéressantes. Ensuite, la commission procédera par voie d'auditions, de rencontres, de débats, de conférences et toute sorte de formats qui puissent permettre le dialogue et les interactions les plus larges possibles avec l'ensemble des acteurs.

7 Quel est le cadre fixé à la commission et jusqu'à quelle limite la réflexion peut-elle s'étendre ?

De par le mandat donné clairement à la commission, elle devra produire un modèle véritablement global et intégré. Il ne s'agit pas seulement d'aborder les aspects économiques. Certes, les thématiques d'ordre économiques sont centrales comme les systèmes de production, la création de valeur, les mécanismes de redistribution, les leviers de la création de valeur, l'innovation, la prise de risque, l'entrepreneuriat. Mais, il y a aussi tous les volets sociaux comme la santé, l'éducation, les services publics. Sans oublier des thématiques importantes sur le plan sociétal comme la culture, les liens sociaux, la cohésion ou encore la gouvernance.

Il s'agira de faire un travail sur la base des réalités marocaines, de voir les bonnes expériences pour les consolider mais aussi d'identifier les faiblesses et de faire un état des lieux objectif, franc qui n'exclut aucun sujet et sans tabous.

8 Quelles seront les grandes thématiques traitées en priorité ?

La thématique de l'éducation sera inévitablement parmi les grandes priorités. «Une grande réforme est aujourd'hui entamée et des chantiers majeurs déjà ouverts avec un consensus». Mais la ques-

tion, selon Chakib Benmoussa, «c'est de savoir comment accélérer ces chantiers et comment faire en sorte que l'on soit plus efficaces pour que ces chantiers avancent et répondent véritablement aux attentes des citoyens». A en croire le président de la commission, l'informel sera également un des grands chapitres à traiter en priorité.

9 A quoi pourrait ressembler le modèle ?

Selon M. Benmoussa, il n'est pas attendu

de la commission de livrer un rapport qui définisse un modèle au sens économique strict. Le livrable sera plutôt un référentiel avec des initiatives, des actions et des programmes concrets et réalisables. Du coup, et contrairement à ce l'on pourrait attendre, l'horizon des projections ne sera pas lointain. Entre 10 et 15 ans, selon Chakib Benmoussa.

10 Quid de la pérennité de ce référentiel dans le temps indépendamment des alternances politiques? En quoi

et comment pourrait-il être opposable aux acteurs dans le futur ?

La commission est consultative. Pour Chakib Benmoussa, le rapport produit doit être un référentiel partagé pour que, une fois remis, il puisse être utilisé et exploité par les acteurs eux-mêmes qui y auront contribué. Mais, en aucun cas il ne pourra être opposable. «C'est la qualité du rendu qui lui donnera sa place et déterminera la suite qui lui sera réservée», conclut M. Benmoussa.